

**PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF****A - LA SECTION D'INVESTISSEMENT****1 - LES DEPENSES**

**Les dépenses d'investissement s'élèvent à 7 521 450,16 €, hors restes à réaliser, soit un taux de réalisation de 75,75 %.**

**Au chapitre 040** : opérations d'ordre entre section concernant principalement les travaux en régie et les amortissements de subventions, pour 59 965,42 €

**Au chapitre 041** : (opérations patrimoniales), pour 73 678,16 € correspondant aux écritures de transfert des frais d'études et des frais d'annonces et d'insertions du chapitre 20 vers le chapitre 21.

**Au chapitre 16** (remboursement d'emprunts), soit 2 345 267,06 € au titre des annuités des emprunts contractés auprès des banques et du contrat de partenariat public privé conclu pour la démolition et la reconstruction du groupe scolaire de la Verville, ainsi que les cautions reversées lors de locations de salles.

**Au chapitre 20** (immobilisations incorporelles) pour 449 077,15 €, crédits utilisés essentiellement pour les missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage avant travaux, certains documents d'urbanisme, les licences informatiques et les publications officielles relatives aux marchés de la section d'investissement.

**Au chapitre 21** (immobilisations corporelles), pour 4 394 312,37 € :

- Travaux réalisés dans les différents bâtiments scolaires : extension de l'école de la Sablière, création d'une classe et d'un auvent à l'école de l'Ormeteau, ....
- Démarrage de l'agrandissement de l'espace culturel Jean-Jacques Robert
- Réhabilitation du gymnase René Guitton.
- Aménagement de la « grange » en bureaux et poste de police municipale
- Création éclairage des courts de Tennis
- Travaux presbytère de l'église St Pierre
- Requalification de l'avenue Darblay
- Travaux sur la voirie communale, dont la poursuite de l'extension de la vidéo protection, des aménagements de sécurité dans divers lieux de la commune, la création de trottoirs.
- Acquisitions diverses : véhicules, matériels informatiques, mobiliers et matériels pour les écoles et les services municipaux, acquisition terrain rue Paul Cézanne.

Des crédits de report, concernant des dépenses engagées, débutées en 2021 et qui se poursuivront en 2022, sont également inscrits à hauteur de 1 760 086,00 € pour les opérations suivantes :

**Chapitre 20 (243 100,41 €)**

- Maîtrise d'œuvre pour divers travaux.
- Etudes et diagnostics avant travaux.
- Missions de contrôle technique.

**Chapitre 21 (1 516 975,59 €), dont :**

- Travaux divers liés à l'extension de l'école de la Sablière.
- Travaux pour la réhabilitation de la grange
- Travaux concernant la requalification du mail Darblay.
- Travaux d'agrandissement de l'espace culturel Jean-Jacques Robert
- Travaux divers dans les locaux et sur la voirie communale.
- Travaux de réfection du mur du parc de Villeroy.
- Achats de divers matériels.

**2 – LES RECETTES**

**Les recettes d'investissement, hors restes à réaliser, ont été liquidées à hauteur de 9 126 540,24 € soit 84,84 % du budget voté**

Les recettes d'investissement se caractérisent par la taxe d'aménagement, les subventions versées pour la réalisation de diverses opérations et l'emprunt.

Des crédits de report sont également inscrits pour 1 172 371,00 €. Ils concernent essentiellement des dotations et subventions restant à percevoir pour les opérations suivantes :

- Requalification de l'avenue Darblay
- Agrandissement espace culturel Jean-Jacques Robert
- Purificateurs dans les écoles, les cantines et les structures petites enfance.
- Réhabilitation de la grange dont soutien Force de Sécurité
- Fonds de propreté.
- Réhabilitation du gymnase Guitton.
- DETR Eglise et presbytère.
- DETR Gymnase Guitton.
- Bouclier sécurité et vidéo protection
- Menuiseries crèche Jean Bernard
- Structures jeux aquatiques gonflables

***LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021 FAIT DONC APPARAITRE UN EXCEDENT NET DE 776 812,72 € A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (APRES CORRECTION DE LA REPRISE DEFICITAIRE DE 2020).***

***LES RESTES A REALISER S'ETABLISSENT A 1 760 086 € EN DEPENSES, ET A 1 172 371 € EN RECETTES, SOIT UN EXCEDENT REEL APRES CORRECTION QUI S'ETABLIT A 189 097,72 € SUR LA SECTION D'INVESTISSEMENT.***

***L'EXCEDENT NET A AFFECTER, AINSI QUE LES R.A.R. SERONT DONC INTEGRALEMENT REPRIS ET INSCRITS AU BUDGET PRIMITIF 2022 EN SECTION D'INVESTISSEMENT,***

***SOIT :***

***776 812,72 € D'EXCEDENT A REPORTER***

***1 760 086 € DE DEPENSES A REPORTER***

***1 172 371 € DE RECETTES A REPORTER***

**B – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT****1 - LES DEPENSES**

**Les dépenses de fonctionnement ont été réalisées à environ 95,76 %, et s'élèvent à 20 233 319,62 €.**

Ces dépenses concernent l'ensemble des frais nécessaires au bon fonctionnement des divers services municipaux (écoles, centre de loisirs, gymnases, crèches, état-civil, médiathèque, animation, communication, bâtiments, voirie, urbanisme ...), les intérêts des emprunts ainsi que les frais de personnel réalisés à hauteur de 99,99 %.

**2 - LES RECETTES**

**Les recettes de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 104,60 % et s'élèvent à 22 102 176,62 €.**

Dans ces recettes se retrouvent les produits des impositions locales, les dotations de l'Etat dont la DGF, les dotations de compensation et de solidarité versées par la Communauté de Communes, les droits de mutation, les recettes encaissées sur les services, crèches, centre de loisirs, activités du service jeunesse...

En outre, ces recettes proviennent également des subventions versées par l'Etat, la Région, le Département et la CAF.

***L'EXCEDENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT PRODUIT SUR L'EXERCICE 2021 EST DE 1 868 857,00 €  
CE MONTANT SERA INTEGRALEMENT AFFECTE, EN RECETTES, A LA SECTION D'INVESTISSEMENT.***

**Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :**

- **D'adopter le présent Compte Administratif au titre de l'exécution budgétaire 2021, qui est en parfaite concordance avec le compte de gestion établi par Madame le Receveur municipal de la Trésorerie de la Ferté-Alais.**